

PARIS, FRANCE

3-5 avril 2024



● RÉUNION RESTREINTE

RELEVÉ DES CONCLUSIONS

Agir d'urgence pour sauver 49.5 millions de vies et construire les bases de la résilience alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest

- 1 La réunion restreinte du RPCA a réuni environ 160 participants en présentiel au centre de conférences de l'OCDE à Paris et en vidéoconférence. Elle a examiné les résultats de l'analyse de la situation alimentaire et nutritionnelle 2023-2024, discuté des réponses d'urgence et structurelles aux crises alimentaires ainsi que des défis liés à la gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.
- 2 La production céréalière 2023-2024 est évaluée à environ 77 millions de tonnes, soit une baisse de 0.6 % par rapport à l'année précédente mais en hausse de 4 % en comparaison à la moyenne des cinq dernières années. Toutefois, la production par habitant est en baisse de 0.7 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années dans les pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest. La production de racines et tubercules, évaluée à 206 millions de tonnes, est en hausse de 4 % par rapport à l'année passée et de 8 % par rapport à la moyenne quinquennale. Les cultures de rente enregistrent globalement une augmentation, à l'exception du niébé, du voandzou, du café et du cacao dont les productions sont en baisse de 6 % à 13 % par rapport à l'année dernière. Bien que le niveau d'eau dans les mares soit généralement suffisant dans la plupart des zones pastorales, un déficit fourrager important est observé au Mali, en Mauritanie, au Niger, au Sénégal, et au Tchad. De plus, l'insécurité civile continue de limiter de perturber les parcours traditionnels ; une situation engendrant une forte concentration du bétail dans les zones plus sécurisées.
- 3 Le fonctionnement des marchés agricoles demeure perturbé dans les zones d'insécurité civile et dans le bassin Est, au Nigéria, au Niger et au Tchad où les approvisionnements sont plus faibles face à des demandes de plus en plus fortes des ménages. Malgré une baisse des indices de prix sur les marchés mondiaux, l'inflation dans la région demeure élevée, se maintenant à 21 % contre 18 % en janvier 2023. Les prix des principales céréales de base suivent la même tendance avec une hausse de 42 à 54 % par rapport à novembre 2023, et de 10 % à plus de 100 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Cette situation est exacerbée par une inflation monétaire considérable en Sierra Leone (54 %), au Nigéria (30 %), au Ghana (23 %), en Gambie (16 %) et au Libéria (10 %), mais aussi et surtout dans les zones touchées par l'insécurité civile, où les chaînes d'approvisionnement sont perturbées.
- 4 La situation alimentaire et nutritionnelle demeure très préoccupante dans la région avec environ 35.1 millions de personnes nécessitant une assistance alimentaire et nutritionnelle d'urgence, soit 5.8 millions de personnes additionnelles par rapport à l'année dernière. Si des mesures appropriées ne sont pas prises, 49.5 millions de personnes pourraient être affectées par la crise d'ici la soudure en juin-août 2024, dont 31.7 millions au Nigéria, 3.4 millions au Niger, 3.3 millions au Tchad, 2.7 millions au Burkina Faso, 1.6 million en Sierra Leone, 1.4 million au Mali et environ 1 million au Ghana. En outre, 108.6 millions de personnes sous pression et en précarité alimentaire pourraient basculer dans la crise alimentaire si des mesures préventives ne sont pas prises. Par ailleurs, le nombre d'enfants malnutris continue de croître dans la région, avec environ 16.7 millions d'enfants de moins de cinq ans affectés par la malnutrition aiguë. Cette situation alimentaire est exacerbée par l'insécurité civile, provoquant d'importants mouvements d'au moins 6.9 millions de personnes déplacées internes, privées de leurs ressources essentielles telles que le logement, les moyens de production et leur capital social. À cela s'ajoute 1.9 million de réfugiés dans la région, dont 1.1 million réside au Tchad, y compris près d'un demi-million en provenance du Soudan. Les violences sécuritaires engendrent également la fermeture d'écoles privant des millions d'enfants d'éducation et de cantine scolaire.
- 5 Discutant de différentes initiatives en cours en prévision de la prochaine mise à jour de l'agenda politique agricole régional, les membres du Réseau encouragent vivement la CEDEAO et l'UEMOA à une valorisation plus accrue de la recherche et de l'innovation agricole dans les politiques et programmes agricoles afin d'optimiser la productivité agropastorale. Ils encouragent les gouvernements et les organisations régionales à œuvrer à l'amélioration de l'environnement de mise en œuvre des politiques. Cela inclut une meilleure coordination, l'accès au financement pour des investissements structurants, l'optimisation des services agricoles, l'accroissement de l'efficacité dans les chaînes de valeur agroalimentaires, et une gestion plus efficace des risques, notamment par l'adoption de pratiques agricoles durables et la mise en œuvre de mécanismes d'assurance indiciaire. Ils exhortent les organisations régionales et les gouvernements à investir davantage dans l'inclusion des femmes et des jeunes.

Placée sous les auspices des Commissions de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), la réunion restreinte rassemble les principales parties prenantes de la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la région (ministres et autres représentants, responsables des organisations régionales, société civile et secteur privé, partenaires techniques et financiers). Elle est co-organisée par le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) et le Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE).



6 Les membres du Réseau saluent également l'initiative de l'OCDE visant à améliorer le suivi et la transparence sur les flux financiers dédiés au développement agricole et aux politiques alimentaires. Ils encouragent les organisations régionales et les pays à s'approprier cet instrument qui contribue à une meilleure gouvernance financière de l'investissement dans le combat pour l'éradication de la faim et de la malnutrition.

7 Les membres félicitent la Gambie et la Mauritanie pour les progrès réalisés dans le renforcement de la résilience et le soutien aux communautés vulnérables. Ils les encouragent à mettre à l'échelle ces initiatives prometteuses afin d'améliorer durablement la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

8 Ils félicitent et soutiennent aussi les efforts des organisations de la société civile en matière de veille et d'interpellation des politiques aux niveaux national et régional. Ils les exhortent à mettre l'accent sur la conduite d'actions concrètes d'interpellation et à jouer pleinement leur rôle dans la transformation des systèmes alimentaires. Ils appellent les organisations régionales et les gouvernements à redoubler d'efforts pour consolider le développement institutionnel des organisations de la société civile, essentielles à une gouvernance efficace des politiques sectorielles.

9 Sur la base des principaux constats, les membres du Réseau attirent l'attention des décideurs politiques sur la persistance des facteurs d'aggravation des crises alimentaires et nutritionnelles. Il s'agit notamment de :

- **L'insécurité civile** qui affecte directement la sécurité alimentaire en détériorant les moyens de production (diminution des superficies cultivées, destruction et vol de bétail...) et en perturbant les chaînes d'approvisionnement en denrées alimentaires. Par ailleurs, près de 40 % des zones d'intervention des acteurs humanitaires sont difficiles d'accès.
- **Les restrictions à la libre circulation** des produits agricoles et du bétail transhumant, prises par 10 des 17 pays de la région, continuent de perturber le commerce intrarégional. Cette situation, ajoutée à l'inflation, provoque un renchérissement des coûts d'approvisionnement en denrées alimentaires. Près de 85 % de la population de la région ne peut s'offrir une alimentation nutritive adéquate.
- **L'insuffisance de financement des réponses aux crises alimentaires.** L'investissement dans la réponse à l'urgence alimentaire est passé de 198 à 67 USD par personne de 2014 à 2021, soit une baisse de 66 %. Les taux de financement des plans nationaux de réponse vont décroissants, avec un taux de mobilisation de 34,2 % en 2023 contre 45 % en 2021.

10 Les membres du Réseau soulignent que depuis quatre décennies, le RPCA, fort de la diversité de ses membres, a constamment démontré une remarquable capacité d'adaptation aux défis visant à prévenir les crises alimentaires et à rechercher des solutions adéquates lorsque celles-ci surviennent. Tout cela se fait en transcendant les clivages politiques et institutionnels, et en gardant comme objectif central la mobilisation collective autour de la mise en œuvre des recommandations afin d'inverser les tendances négatives.

Dans cette logique, et à la suite de leurs travaux, les membres du Réseau :

- Réitèrent leurs recommandations formulées lors de la 39^{ème} réunion annuelle du Réseau à l'attention des **États et de leurs organisations intergouvernementales**, sur l'urgence : i) d'accélérer la mobilisation de ressources pour le financement des plans nationaux de réponse, en particulier au Burkina Faso, au Ghana, au Mali, au Niger, au Nigeria, en Sierra Leone et au Tchad, et de faciliter l'accès aux zones d'insécurité ou difficiles d'accès, ii) d'accélérer le renforcement des capacités d'intervention de la Réserve régionale de sécurité alimentaire et les stocks nationaux, y compris son financement souverain, iii) d'activer rapidement le mécanisme financier de solidarité de l'UEMOA pour soutenir les plans nationaux de réponse.
- Recommandent aux **États et à leurs organisations intergouvernementales** de renforcer leurs capacités de pilotage des enjeux alimentaires : i) définir et mettre en œuvre des approches et instruments dédiés à l'amélioration de l'efficacité de la réponse aux crises alimentaires, ii) mettre en œuvre des stratégies novatrices pour financer les actions de réponse tout en continuant le dialogue sur les modalités de financement de ces mesures, iii) s'investir résolument dans les réponses structurelles inclusives en saisissant l'opportunité de la formulation des nouvelles politiques agricoles et de sécurité alimentaire et nutritionnelle régionales afin d'inverser les tendances alimentaires et nutritionnelles négatives dans la région, iv) produire davantage de données probantes concernant les défis du marché afin d'informer les décisions politiques et financières destinées à renforcer le pouvoir d'achat des citoyens face à l'inflation persistante, v) renforcer les capacités de veille et d'interpellation de la société civile afin de consolider la gouvernance nutritionnelle.
- Recommandent à la **CEDEAO et à l'UEMOA** de : i) renforcer la solidarité régionale sur la question du pastoralisme et de conduire une réflexion prospective sur l'économie fourragère, ii) conduire une concertation de haut niveau pour la recherche de solutions idoines aux entraves récurrentes à la libre circulation des produits agropastoraux et alimentaires, iii) mettre en place un mécanisme de redevabilité en matière de gouvernance institutionnelle et politique, notamment le respect des réglementations et politiques communautaires, et des engagements nationaux, continentaux et internationaux en matière d'éradication de la faim et de la malnutrition.
- Exhortent les **partenaires** à : i) accroître leur soutien à la réponse à la crise alimentaire et nutritionnelle et à s'engager dans un partenariat dans la durée aux côtés des gouvernements afin de s'attaquer aux causes sous-jacentes des crises alimentaires et nutritionnelles, ii) s'engager résolument à soutenir la mise en œuvre du Nexus Humanitaire-Développement-Paix (HDP) dans les pays touchés par l'insécurité civile, notamment par un soutien concret du Réseau mondial contre les crises alimentaires.

Par ailleurs, **les membres du Réseau** rappellent que les défis climatiques, économiques, sécuritaires, et socio-politiques, et leurs impacts sur la sécurité alimentaire nécessitent une remobilisation des États et des institutions régionales, en s'appuyant sur une intégration régionale renforcée, indispensable pour assurer une réelle souveraineté alimentaire de la région. La revue en cours des politiques agricoles et alimentaires initiée par la CEDEAO et l'UEMOA offre une opportunité pour faire avancer et conforter l'agenda alimentaire régional.

11 Les membres conviennent que la 40^{ème} réunion annuelle du Réseau aura lieu du 17 au 20 décembre 2024 à Nouakchott en Mauritanie. Le thème central sera communiqué ultérieurement.

Paris, le 5 avril 2024

Les Participants à la réunion restreinte du RPCA